

Arrêté portant nomination

Direction par intérim du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) – Monsieur Erwann TORTUYAUX

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L714-1 et D714-41 à D714-53 ;
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts du service universitaire des activités physiques et sportives ;
Vu l'arrêté n°2025-121 du 30 avril 2025 portant délégation de signature à la direction de la vie étudiante et des campus, notamment l'article 2 ;
Vu l'arrêté n°2025-181 du 11 juillet 2025 portant attributions en matière de santé et de sécurité - M. TORTUYAUX (Erwann) ;
Vu la nécessité d'assurer la continuité du fonctionnement du service ;

Arrête

Article 1. Monsieur Erwann TORTUYAUX, professeur d'éducation physique et sportive est nommé Directeur par intérim du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) à compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au 30 avril 2026.

Article 2. La délégation de signature et les attributions en matière de santé et de sécurité ci-dessus visées en vigueur au 1^{er} janvier 2026 sont prorogées jusqu'à la même date.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015 au recueil des actes administratifs sur [le site internet de l'UBS](#).

David MENIER

